

journalistes



Debout pour le journalisme !

Pour la troisième année consécutive, la journée du 5 novembre a été dédiée à l'initiative de la Fédération européenne des journalistes (FEJ) « Stand up for journalism ». A Bruxelles, l'AGJPB s'est associée à la FEJ, dont elle est membre, pour déployer sur la façade du Résidence Palace une banderole plaidant pour la qualité de l'information.

(Photo AJP)

Sommaire

Déontologie

Qui siège au CDJ ? 3

Préserve ta vie privée

Un site web et une pétition 7

Iran

Des journalistes belges se mobilisent 7

Cotisations 2010

L'AJP, services compris 8

Justice

L'honneur de Lefevere vaut bien 500.000 euros

Lourde condamnation pour un journaliste et deux rédacteurs en chef de *Het Laatste Nieuws*, motivée sur plus de 70 pages. Plongée dans le milieu trouble du dopage, qui coûte très cher aux journalistes...

Janvier 2007 : *Het Laatste Nieuws* publie deux jours de suite à la Une une enquête du journaliste Marteen Michielssens, consacrée au dopage dans le cyclisme, centrée sur l'équipe Quick Step, son manager Lefevere et sa carrière dans le milieu cycliste. L'enquête se base sur une série de témoignages, parfois anonymes, d'(ex-)coureurs des équipes gérées par Lefevere, de soigneurs, de médecins, sur différentes publications, sur des entretiens téléphoniques et les aveux de Johan Museeuw. Les articles contiennent

une dizaine d'accusations à l'égard de Lefevere : il est dépendant, dealer et revendeur, a suivi plusieurs cures de désintoxication, utilise des méthodes mafieuses telles que des témoins craindraient pour leurs enfants, est un traficoteur (« foefelaar »), incite ses coureurs à se doper, organise le dopage au sein de l'équipe Quick Step et en tire profit, achète les contrôles de dopage et corrompt les contrôleurs... Les informations de *HLN* seront reprises par tous les médias nationaux et à l'étranger. Lefevere et sa société Esperanza de même que le médecin Vanmol assignent le journaliste, deux rédacteurs en chef, et l'éditeur pour atteinte à l'honneur et la réputation. Ils sont rejoints à la cause par 30 coureurs. Lefevere réclamait 3 millions € de dommages et intérêts, sa société 18 millions € et Vanmol 2 millions. Les 30 coureurs réclament chacun 25.000 € plus des montants divers compensant de prétendues pertes de revenus qui vont de 25.000 à 1 million d'€.

Suite page 2

Martine Simonis

Téles locales

Le politique mis à distance

Même si sa portée n'était que symbolique, le projet de décret écartant les élus politiques des conseils d'administration des TVL mérite d'être applaudi.

Le cliché leur colle à l'écran depuis leur naissance. « Télés bourgmestre » ou « Télés pouvoir », les douze télévisions locales (TVL) de la Communauté française ne se sont jamais défaites de cette image, quand bien même les rédactions ont assuré au fil du temps leur professionnalisme, et les rédac'chefs, leur indépendance. Cliché ? Pas toujours faux, hélas. Et si la plupart des plus récentes crises entre les élus politiques administrateurs des TVL et les rédactions se sont soldées à l'avantage du journalisme, les petits chantages « entre amis », les tentatives d'intimidation, les instructions adressées aux journalistes et les confusions de rôles quand l'administrateur politique est aussi producteur ou chroniqueur sont une réalité (lire page 5). « Quand je reçois du courrier d'un bourgmestre qui me précise que "ce n'est pas comme administrateur que je t'écris", c'est encore une manière de me rappeler qu'il l'est », déplore le rédacteur en chef d'une TVL.



A Télé Bruxelles, le conflit autour des débats électoraux de 1999 a montré qu'aucune TVL n'est à l'abri d'ingérences politiques.

Ne serait-ce que pour cela et pour la crédibilité de ces médias auprès du public, le projet de décret qui agite les directions de TVL depuis la mi-octobre a toute sa raison d'être.

Dossier pages 4 et 5

Jean-François Dumont

Télévisions locales : le décret qu

Le projet qui veut exclure les élus des conseils d'administration des TVL est très diversement accueilli. Il pose en tout cas la question de l'indépendance rédactionnelle et de la bonne gouvernance.

Le politique mis à distance

Suite de la Une

Ce projet était annoncé dans la déclaration de politique communautaire de juillet dernier. Trois mesures y figuraient : rendre incompatible le mandat d'administrateur de TVL avec, notamment, un mandat politique ; imposer partout la distinction entre direction et rédaction en chef ; limiter la durée des mandats à la présidence. Parole rapidement tenue : un texte comprenant 4 articles était adopté par le gouvernement le 8 octobre dernier et son vote est attendu fin décembre au Parlement.

Une faille dans le système

Depuis des années, le CSA recommandait régulièrement de séparer les responsabilités du directeur de la chaîne et celle de rédacteur en chef. Concernées à ce sujet, Antenne Centre, Télévesdre et RTC Télé Liège ont procédé à cette séparation des fonctions. Le décret viendra donc sceller une situation acquise partout. Mais il ne réglera pas une faille dans le système : des directeurs se sont parfois nommés aussi « directeur de l'information », histoire de garder la tutelle rédactionnelle. Se plieront-ils, demain, à l'esprit du décret même s'ils en respectent la lettre ? La question n'est pas anodine. L'indépendance journalistique des TVL dépend pour une large part de la personnalité du rédacteur en chef, là où la plupart des directeurs doivent, eux, veiller au grain et ménager les bonnes relations de leur chaîne avec les autorités politiques qui la financent... Confondre les rôles, c'est risquer de favoriser, au-delà du nécessaire, l'autocensure d'une rédaction vis-à-vis du politique.

Non à l'échevin, oui au conseiller ?

Mais le point le plus discuté du projet concerne, bien sûr, les nouvelles incompatibilités pour les administrateurs. Elles sont de deux sortes. L'une concerne les membres de CA qui ont aussi une fonction de décision au sein d'une société de télédistribution. C'est le cas d'une demi-douzaine de personnes. Ces sociétés deviennent de plus en plus souvent des éditeurs de services, ouvrant un risque évident de conflit d'intérêts avec la TVL. Le CSA avait clairement demandé au gouvernement de légiférer à ce propos. L'autre incompatibilité, poussée par Ecolo, touche les élus siégeant dans un parlement, un conseil provin-

cial, un conseil communal ou un CPAS, et ceux qui ont un mandat au sein d'un exécutif politique, à quelque niveau que ce soit. Patatras pour des dizaines d'administrateurs de TVL, dont six présidents, qui seront priés de céder leur siège. Pour certains élus communaux, ce sera une catastrophe, un affront, la perte d'une précieuse ligne sur leur CV, la fin d'une reconnaissance personnelle ou d'un éventuel moyen de pression. Le tollé dans les CA, recueilli par *Le Soir*, résonna presque comme un aveu. Si les élus tiennent à ce point à siéger dans les TVL, ce n'est pas seulement par dévouement ou parce qu'ils s'ennuient à la maison...

Curieusement, la majorité PS-Ecolo-CdH va peut-être réduire son propre texte, ramenant l'incompatibilité aux seuls membres d'un exécutif. En clair, non aux bourgmestres et échevins mais oui aux conseillers communaux. Et donc oui aussi aux parlementaires, ce qui anéantit la mise à distance du politique, fondement du projet. Pourquoi cette marche arrière ? « *Au départ, nous ne visions que l'incompatibilité pour les membres d'exécutif*, répond Marcel Cheron, chef de groupe Ecolo. *Pour nous, un conseiller communal n'a pas du tout le même poids qu'un échevin et il siège dans une TVL pour représenter une tendance politique et non pas sa commune. A notre surprise, le PS et le CdH ont préféré élargir l'incompatibilité à tous les élus* ». Jusqu'au 29 octobre où le CdH faisait savoir qu'il « *souscrira sans aucun problème* » à la conception d'Ecolo « *si un consensus au sein de l'Olivier peut être dégagé* ».

Par le portefeuille

Toute mesure visant à garantir l'indépendance des journalistes et à éloigner d'eux le poids des jeux politiques devrait être accueillie par des applaudissements, ne serait-ce que pour en saluer le principe. Etonnement, les réactions dans les rédactions sont souvent dubitatives, voire sceptiques. Ici, on « *ne voit pas ce que cela changera* », là on évoque d'autres sortes de pressions tout aussi fortes. Ou on assure mordicus que « *les pressions politiques, c'est du fantasme* », quand bien même les exemples inverses abondent.

Le malaise que provoque ce débat – au point que plusieurs sources réclament l'anonymat – révèle sans doute d'autres choses : la crainte que cette dépolitisation

Edito

Chape de plomb

Dire que notre dossier a délié les langues et libéré la parole serait mentir : c'est une pesante chape de plomb qui pèse sur le dossier de la dépolitisation des conseils d'administration des télévisions locales. Nombre de directeurs, rédacteurs en chef ou journalistes interrogés nous ont demandé l'anonymat, ajoutant « *Tout ceci est off, bien entendu* » ou encore : « *Personne n'osera le dire, mais cette réforme est vraiment la bienvenue...* ». D'autres ont aussi indiqué « *n'avoir pas de problèmes avec les mandataires politiques* ».

Heureusement, l'AJP a aussi des archives fournies qui montrent, revue de presse à l'appui, que la présence de mandataires politiques locaux dans les télévisions locales pose des problèmes depuis leur création et jusqu'à ce jour : tentatives d'ingérence directes dans le travail rédactionnel, émissions sponsorisées par les provinces ou les communes sans maîtrise de contenu par les rédactions, intimidations des équipes par des mandataires locaux, désignations politiques, chantage

des CA ne jette *a posteriori* la suspicion sur des rédactions, ou qu'elle suggère une incapacité, chez les journalistes, à se défendre tout seuls ? Ou encore qu'elle fasse perdre aux TVL des garanties de financement ? Car le souci majeur des responsables de chaînes locales est au fond du tiroir caisse. Un rédacteur en chef va jusqu'à dire qu'il préfère voir au CA des grosses pointures politiques, gage d'efficacité lorsqu'il faut parler gros sous. Et les pointures en question en tirent argument : les CA de Télévesdre et de RTC ont fait savoir à la ministre Laanan leur opposition au projet, estimant normal que les élus vérifient comment l'argent public est dépensé.

Il est vrai que les pouvoirs locaux tiennent les TVL par le portefeuille. Souvent, pas toujours, car le système de financement varie d'une télévision à l'autre. A Tournai par exemple, No Télé est davantage rémunérée par les abonnés à la télédistribution et, à Bruxelles, c'est la Région, et non les communes, qui alimente la chaîne locale. L'indépendance politique des TVL gagnerait encore à voir les subventions passer par un autre chemin, certes. En attendant, la dépolitisation des CA est un message fort qu'aucune télé concernée ne devrait sous-estimer.

J.-F. Dt

qui divise

Combats sur les dépolitisations

récurrent au financement, couverture rédactionnelle des seules communes qui financent... La liste est longue et notre enquête montre ceci : pour lever la chape de plomb, il faut aller voir sur le terrain, là où se vivent au jour le jour ces difficultés, du côté des équipes rédactionnelles et des sociétés de journalistes qui luttent pied à pied pour continuer à travailler avec professionnalisme et indépendance. *Le Soir* des 10 et 11 octobre a pourtant descendu en flamme cette réforme, qualifiée de « ridicule », « d'idiotie » et de « modèle d'hypocrisie » tout en notant auparavant que... « les exemples de pression politique ou de cumul inadéquat ne manquent pas » mais que cela se règle « en interne » ! « Incompréhension dans les télé locales » titrait *Le Soir*... en ne donnant la parole qu'aux seuls mandataires politiques locaux... Etrange point de vue, car l'envers du décor est tout autre.

Si l'AJP n'a pas directement suscité la dépolitisation des télévisions locales, celle-ci s'inscrit parfaitement dans la ligne des combats qu'elle a menés, côte à côte avec les journalistes des télé locales : en 2003, la reconnaissance et la consultation des sociétés de journalistes fut un

premier acquis arraché par l'AJP contre l'avis de tous les directeurs et mandataires locaux. Un acquis nié avec obstination par certaines directions. Le CSA a pointé, dans chaque rapport annuel, les télévisions qui se moquaient de cette obligation décrétales. Notre deuxième combat fut de rappeler sans relâche la nécessité de scinder les fonctions de rédacteur en chef et de directeur. Réalisé *de facto* dans les douze télévisions aujourd'hui, mais de très mauvaise grâce par certaines d'entre elles, cet acquis sera bientôt coulé dans une obligation décrétales.

La dépolitisation est la suite logique de l'émancipation progressive de nos médias locaux. Mais pour qu'elle soit une réalité, il restera à développer les outils qui bétonnent l'autonomie rédactionnelle des équipes : augmenter le pouvoir d'avis des SDJ et préciser la procédure de consultation. Puis évoluer vers un financement pérenne, et détaché des contingences et humeurs politiques. Et dans la foulée, entamer la même réflexion pour la RTBF ?

Martine Simonis
Secrétaire générale



Adultes et professionnelles, les TVL ont appris à résister aux pressions, comme Télésambre (ici, en tournage) pendant les « affaires de Charleroi ». Mais en ces matières aussi, vaut mieux prévenir...

Jeux interdits

En cumulant la proximité, la dépendance partielle au financement public et l'attractivité propre à tout média audiovisuel, les TVL sont plus exposées que d'autres aux pressions des pouvoirs et aux jeux malsains d'influence. Exemples en vrac au fil des dix dernières années.

► Dans un contrat de gestion renégocié avec **Antenne Centre**, La Louvière prévoyait l'obligation pour la chaîne d'insérer des messages promotionnels pour la ville, y compris dans les séquences d'info. Refusé.

► En 2000, un membre PS du comité de gestion de **Télésambre** demande à visionner, avant diffusion, le JT qui doit évoquer un congrès fédéral socialiste au cours duquel Van Cau s'en est pris à la presse. Pendant les « affaires de Charleroi », les appels téléphoniques des acteurs politiques concernés ne manquent pas. Sans succès, assure la rédaction qui a démontré son indépendance et sorti quelques jolis scoops.

► A **Télé Mons-Borinage**, un échevin animait une émission culturelle de la chaîne. Membre du CA, il fixait donc lui-même ses rétributions. Cette situation n'a pas duré. Le CA de Télé MB a aussi voulu imposer un second débat électoral non prévu initialement. La rédaction l'a refusé.

► Bourgmestre d'Andenne, Claude Eerdeken exige de **Canal C** le retrait, sur le site de la chaîne, d'une séquence polémique à son propos. M. Eerdeken n'est pas au CA, mais Andenne finance Canal C, qui s'exécute.

► Accrochage, en 2006, entre les journalistes de **Ma Télé** (Rochefort) et le député wallon Maurice Bayenet (PS) suite à la diffusion d'un reportage sur Richard Fourneaux (MR). M. Bayenet tient des propos menaçants et jugés méprisants par la rédaction.

► Sept semaines de crise, en 1999, vont agiter **Télé Bruxelles**. Des élus, membres du CA, veulent intervenir dans la couverture de la campagne électorale et interdire, notamment, les débats avec des candidats de listes flamandes. L'AJP et l'association des journalistes de la chaîne réagissent avec vigueur contre cette ingérence. La rédaction retrouvera sa liberté de manœuvre.

Mais la leçon n'est pas retenue par tous. Début 2009, la secrétaire d'Etat Françoise Dupuis (PS) traite des journalistes de Télé Bruxelles comme des larbins et pose ses exigences rédactionnelles. Qu'elle n'obtiendra pas.

J.-F. Dt